

Accompagnement VAE

Contexte

La validation des acquis de l'expérience (V.A.E) permet d'obtenir tout ou partie d'un diplôme. Elle permet de faire valider les acquis de son expérience de nature professionnelle (salarié, non-salarié ou bénévole) par un jury en vue d'obtenir un diplôme.

Objectifs

L'accompagnement VAE est une aide méthodologique facultative proposée au candidat. L'accompagnement consiste à aider le candidat à :

- être capable de choisir des activités pertinentes au regard du référentiel du diplôme
- être capable d'analyser sa pratique dans des situations de travail précises et réelles
- être capable de rédiger une activité en respectant les attendus de la démarche VAE.



Contenu de l'accompagnement VAE

- **Présentation de l'accompagnement** et du contrat entre le candidat et l'accompagnateur (volontariat de la démarche, confidentialité, neutralité, aide méthodologique).
- **Retour sur parcours** : inventaire des expériences salariées, non salariées et bénévoles. Choix des expériences les plus pertinentes au regard du référentiel du diplôme visé.
- **Entretien d'explicitation** : questionnement de l'accompagnateur et/ou des autres candidats permettant de décrire avec précision suffisante le contexte de ses activités et les procédures mises en oeuvre.
- **Verbalisation écrite** : à partir des activités décrites puis transcrites par le candidat, l'accompagnateur questionne et apporte des remarques permettant d'atteindre le degré de précision pouvant être requis.



Public concerné

Toute personne justifiant d'une activité professionnelle salariée, non salariée, bénévole ou volontaire en lien avec une certification inscrite au répertoire national des certifications professionnelles.



Pré-requis

Etre titulaire de la recevabilité accordée par l'organisme certificateur et avoir suivi une primo information sur la Validation des Acquis de l'Expérience (avec la DRAJES ou le CDOS Loire).



Moyens et méthodes pédagogiques

- Durée de l'accompagnement : 20 heures. En présentiel ou en visio.
- Entretien individuel.
- 10 séquences de 2h à environ 3 semaines d'intervalle.
- Echanges à distance (visio, mails, échanges téléphoniques).
- Aide méthodologique et technique pour la formalisation du dossier.

Durée : dates individualisées en fonction des candidats.



Dates et lieux

Calendrier à fixer entre le candidat et les accompagnateurs, sessions en visio ou en présentiel.

Organisme de formation

Comité Départemental Olympique et Sportif de la Loire
Maison Départementale des Sports
4 rue des Trois Meules - BP90144
42012 SAINT-ETIENNE CEDEX 2



Contact : conseilasso@maisondessportsloire.com
04.77.59.56.02 ou 06.42.83.60.42
Siret : 77639614500042 - APE : 9312Z -
N° de déclaration DRTEFP : 82.42.01.772.42

Intervenants

- **COTTE Ludivine**, chargée de mission vie associative CDOS Loire.
- **ROCHE Fabien**, directeur de Loire Profession Sport.

Les deux accompagnateurs sont labellisés pour les accompagnements VAE, par la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale.

Accessibilité/Handicap

Vous êtes en situation de handicap, vous avez un besoin d'accompagnement particulier ?

N'hésitez pas à nous contacter au 04 77 59 56 02 ou par mail à : conseilasso@maisondessportsloire.com

Nous étudierons tout ce dont nous sommes en capacité de proposer pour que vous puissiez suivre cette formation.

Frais pédagogiques

Coût de l'accompagnement : 1 200 €

Des prises en charge sont possibles selon le statut du candidat, notamment : aides de France Travail, CPF (Compte Personnel de Formation), prise en charge par l'employeur.

Renseignements/inscription

Ludivine COTTE : chargée de mission vie associative CDOS Loire - 04 77 59 56 02 / 06 42 83 60 42
pu par mail : conseilasso@maisondessportsloire.com



des stagiaires considèrent que les objectifs qu'ils avaient ciblés avant leur formation/accompagnement VAE ont été atteints



des stagiaires sont satisfaits ou très satisfaits des réponses faites à leurs questions par le formateur ou l'accompagnateur



des stagiaires recommandent la formation ou l'accompagnement VAE qu'ils ont suivi(e) dans notre organisme

Statistiques du 22/03/2021 au 31/12/2023

- **En 2024** : 3 accompagnements
- **En 2023** : 3 accompagnements (2 validations totales, 1 n'a pas validé)
- **En 2022** : 1 accompagnement
- **En 2021** : 7 accompagnements (1 validation totale, 1 validation partielle, 5 sans nouvelle)
- **En 2020** : 1 seule personne a suivi un accompagnement VAE avec nous et n'a pas déposé son dossier
- **En 2019** : nous avons accompagné 4 personnes, 1 a abandonné pour raisons personnelles, 2 des personnes ne nous ont pas communiqué leurs résultats, la dernière a validé partiellement son dossier

Organisme de formation

Comité Départemental Olympique et Sportif de la Loire
Maison Départementale des Sports
4 rue des Trois Meules - BP90144
42012 SAINT-ETIENNE CEDEX 2



Contact : conseilasso@maisondessportsloire.com
04.77.59.56.02 ou 06.42.83.60.42
Siret : 77639614500042 - APE : 9312Z -
N° de déclaration DRTEFP : 82.42.01.772.42

Accompagnement VAE

Fiche d'inscription

Avant toute inscription, merci de nous appeler au 04 77 59 56 02 ou au 06 42 83 60 42 pour un entretien préalable. Inscription à renvoyer dûment remplie et signée à :

CDOS Loire (accompagnement VAE) - Maison Départementale des Sports,
4 rue des Trois Meules BP90144 42012 SAINT-ETIENNE CEDEX 2
ou par mail à : conseilasso@maisondessportsloire.com

Candidat VAE

Nom/Prénom (Mme, M.) :

Nom de jeune fille : Nationalité :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Téléphone : Adresse mail :

Adresse postale :

Situation professionnelle :

Période souhaitée (mois) de début de l'accompagnement :

Diplôme présenté :

(Joindre obligatoirement une copie de l'attestation de recevabilité).

Montant : 1200 €.

Prise en charge

Financement personnel Compte Personnel de Formation Prise en charge employeur

Dans le cas d'une prise en charge par votre employeur, merci de nous indiquer :

- Le nom et l'adresse de votre structure :
- Le nom et les coordonnées de la personne où adresser le devis :
.....

Fait à :

Le :

Signature précédée de la mention "lu et approuvé" :

Les informations collectées font l'objet d'un traitement informatique destiné aux formalités administratives nécessaires à l'accompagnement VAE. Les destinataires des données sont : Le CDOS LOIRE Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, et le RGPD du 25 mai 2018, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant au CDOS Loire, MDS, 4 Rue des Trois Meules, 42100 Saint Etienne. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.

Organisme de formation

Comité Départemental Olympique et Sportif de la Loire
Maison Départementale des Sports
4 rue des Trois Meules - BP90144
42012 SAINT-ETIENNE CEDEX 2



Contact : conseilasso@maisondessportsloire.com
04.77.59.56.02 ou 06.42.83.60.42
Siret : 77639614500042 - APE : 9312Z -
N° de déclaration DRTEFP : 82.42.01.772.42